

## PROTECT - 4 SAISONS-HIVER - BRIOCHE PERDUE CARAMEL 20MG

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation      PROTECT - 4 SAISONS-HIVER - BRIOCHE PERDUE CARAMEL 20MG NICOTINE LACTATE

Nom chimique

Type de produit      Mélange

Code produit      10ML

UFI :      NE58-F07D-000V-SGAV

#### 1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes      - E-liquide pour dispositif électronique de vapotage

#### 1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

JOUANY PROD  
2 RUE DE BENELUX  
31150 LESPINASSE France  
Téléphone : +33787128315  
Site web <https://jouanyprod.com/>  
JOUANY PROD : +33787128315 contact@jouanyprod.fr

#### 1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA + 33 (0)1 45 42 59 59 France

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 3 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 3
Acute Tox. 2 Dermal	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 2
Acute Tox. 4 Inhalation	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 4
Aquatic Chronic 3	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 3

#### 2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient : Nicotine Lactate (CAS No.: 15197-02-1)

Mention d'avertissement : Danger

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H332	Nocif par inhalation.

## PROTECT - 4 SAISONS-HIVER - BRIOCHE PERDUE CARAMEL 20MG

H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire l'étiquette avant utilisation.
P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P330	Rincer la bouche.
P501	Éliminer le contenu/le récipient dans un centre de traitement agréé conformément à la réglementation locale.

### Phrases EUH

EUH208	Contient cinnamaldéhyde (104-55-2)   Furaneol (3658-77-3)   3,4-dihydrocoumarin (119-84-6) . Peut produire une réaction allergique.
--------	---

\* Avertissement tactile (EN/ISO 11683).

\* Fermetures à l'épreuve des enfants (EN/862/ISO 8317).

### 2.3 - Autres dangers

#### Substances PBT

- Ce mélange ne contient aucune substance répondant aux critères PBT conformément à l'annexe XIII de REACH  $\geq 0.1\%$

#### Substances vPvB

- Ce mélange ne contient aucune substance répondant aux critères vPvB conformément à l'annexe XIII de REACH  $\geq 0.1\%$

#### Autres dangers n'entraînant pas la classification

- Aucune information sur le fait que le mélange réponde aux critères de la PBT ou du vPvB conformément à l'annexe XIII du règlement REACH.

## RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

### 3.1 - Substances

Non applicable

### 3.2 - Mélanges

Nom chimique	N°	%	Classe(s)	Informations sur la substance
Nicotine Lactate	n°CAS : 15197-02-1 Numéro d'identification UE : N°CE :	$\geq 1 - < 5$	Acute Tox. 1 Dermal - H310 Acute Tox. 2 Inhalation - H330 Acute Tox. 2 Oral - H300 Aquatic Chronic 2 - H411	(a)

(a) Substance contribuant à la classification

(b) Substance avec valeur limite d'exposition

## PROTECT - 4 SAISONS-HIVER - BRIOCHE PERDUE CARAMEL 20MG

Nom chimique	N°	%	Classe(s)	Informations sur la substance
3,4-dihydrocoumarin	n°CAS : 119-84-6 Numéro d'identification UE : N°CE : 204-354-9	> 0 - < 1	Acute Tox. 4 Oral - H302 Skin Sens. 1B - H317	(a)
Furaneol	n°CAS : 3658-77-3 Numéro d'identification UE : N°CE : 222-908-8	> 0 - < 0,1	Acute Tox. 4 Oral - H302 Eye Dam. 1 - H318 Skin Corr. 1B - H314 Skin Sens. 1A - H317	(a)
cinnamaldéhyde	n°CAS : 104-55-2 Numéro d'identification UE : 606-155-00-6 N°CE : 203-213-9	> 0 - < 0,1	Skin Sens. 1A - H317	Skin Sens. 1 - H317 : 0,01<=%<100 (a)

(a) Substance contribuant à la classification

(b) Substance avec valeur limite d'exposition

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 - Description des mesures de premiers secours

#### En cas d'inhalation

- Éloigner la victime de la zone dangereuse.
- Consulter immédiatement un médecin (centre antipoison).
- Fournir de l'air frais.
- Appeler un médecin dans tous les cas !
- Changer les vêtements contaminés et saturés.
- En cas d'arrêt cardiaque, pratiquer immédiatement la réanimation cardio-pulmonaire.
- Ne pas laisser la personne affectée sans surveillance.
- Pas de bouche-à-bouche ni de bouche-à-nez. Utiliser un ballon Ambu ou un ventilateur.
- Appeler immédiatement un médecin.
- Après inhalation de vapeurs, les premiers signes d'intoxication peuvent apparaître des heures plus tard, c'est pourquoi il faut toujours consulter un médecin.
- En cas de doute ou de symptômes, consulter un médecin.
- En cas d'inhalation du brouillard de pulvérisation, consulter un médecin.

#### Après contact avec la peau

- Appeler un médecin dans tous les cas !
- En cas de contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon.
- Changer les vêtements contaminés et saturés.
- Un examen médical est nécessaire même en cas de simple suspicion d'intoxication.

#### Après contact avec les yeux

- En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes en écartant les paupières et consulter un ophtalmologiste.

#### En cas d'ingestion

- Appeler un médecin dans tous les cas !
- NE PAS faire vomir.
- Traitement médical nécessaire.
- Consulter immédiatement un médecin (centre antipoison).
- En cas de doute ou de symptômes, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion accidentelle, rincer la bouche avec beaucoup d'eau (uniquement si la personne est consciente) et obtenir immédiatement des soins médicaux.
- Faire vomir la personne affectée lorsqu'elle n'est pas inconsciente.

## PROTECT - 4 SAISONS-HIVER - BRIOCHE PERDUE CARAMEL 20MG

- Observer le risque d'aspiration en cas de vomissement.

### 4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - En cas d'inhalation - Irritation des voies respiratoires, toux, essoufflement.

Symptômes et effets - Après contact avec la peau - Aucune information disponible.

Symptômes et effets - Après contact avec les yeux - Aucune information disponible.

Symptômes et effets - En cas d'ingestion - Aucune information disponible.

### 4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 - Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés  
- ABC-poudre  
- Brouillard d'eau  
- Dioxyde de carbone (CO2)

Moyens d'extinction inappropriés  
- Jet d'eau puissant

### 5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange - Mélange non inflammable

Produits de décomposition dangereux - Pas de données disponibles.

### 5.3 - Conseils aux pompiers

- En cas d'incendie : Porter un appareil respiratoire autonome.
- Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection contre les produits chimiques.
- Collecter séparément les eaux d'extinction contaminées. Elles ne doivent pas être déversées dans les égouts.
- Ne pas laisser les eaux de ruissellement provenant de la lutte contre l'incendie pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-sauveteurs  
- Assurer une ventilation adéquate.  
- Porter un appareil respiratoire en cas d'exposition aux vapeurs/poussières/aérosols.  
- Porter des gants de protection.  
- Utiliser les gants une seule fois.

## PROTECT - 4 SAISONS-HIVER - BRIOCHE PERDUE CARAMEL 20MG

### Pour les secouristes

- Mettre les personnes en sécurité.
- Utiliser les gants une seule fois.
- Porter un appareil respiratoire en cas d'exposition aux vapeurs/poussières/aérosols.
- Utiliser une protection respiratoire appropriée.

### 6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Veiller à ce que les déchets soient collectés et confinés.
- Ne pas laisser pénétrer dans le sol/sous-sol.
- Ne pas laisser pénétrer dans les eaux de surface ou les égouts.

### 6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Méthodes et matériel de confinement

- Imprégnier un absorbant inerte et éliminer comme un déchet nécessitant une attention particulière.

#### Méthodes et matériel de nettoyage

- Ne pas utiliser de brosse ou d'air comprimé pour nettoyer les surfaces ou les vêtements.
- Nettoyer soigneusement les objets et les zones contaminés en respectant les réglementations environnementales.
- Prendre en charge et déposer sans poussière.
- Utiliser un aspirateur industriel agréé pour l'enlèvement.
- Absorber avec un matériau liant les liquides (par ex. sable, terre de diatomées, liants acides ou universels).

#### Techniques inappropriées

- Basé sur le principe de la rétention capillaire

### 6.4 - Référence à d'autres rubriques

- Élimination : voir section 13
- Équipement de protection individuelle : voir section 8

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Recommandation

- La substance ne doit être manipulée que dans des appareils ou des systèmes fermés.
- Éviter l'exposition - obtenir des instructions spéciales avant l'utilisation.
- Faire attention lors de la réouverture de récipients déjà utilisés.
- Toujours fermer hermétiquement les conteneurs après avoir enlevé le produit.
- Les lieux de travail doivent être conçus de manière à permettre le nettoyage à tout moment.
- Ventilation technique du lieu de travail
- Prévoir une ventilation adéquate ainsi qu'une aspiration locale aux endroits critiques.
- Les vapeurs/aérosols doivent être évacués directement au point d'origine.
- L'utilisation n'est autorisée que dans des systèmes fermés.
- Refermer les récipients immédiatement après usage.
- Ne pas mettre de chiffons imprégnés de produit dans les poches de pantalon.
- Porter des vêtements de protection individuelle (voir section 8).

#### Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

- Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

## PROTECT - 4 SAISONS-HIVER - BRIOCHE PERDUE CARAMEL 20MG

- Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
- Les vêtements de travail usagés ne doivent pas être portés en dehors de la zone de travail.
- Les vêtements de ville doivent être stockés séparément des vêtements de travail.
- Nettoyer soigneusement la peau après avoir manipulé le produit.
- Enlever les vêtements contaminés et saturés.
- Se laver les mains avant les pauses et après le travail.
- Travailler dans des zones bien ventilées ou utiliser une protection respiratoire adéquate.
- Ne pas fumer lors de l'utilisation.
- Stockage séparé des vêtements de travail.
- Se laver les mains et le visage avant les pauses et après le travail et prendre une douche si nécessaire.

### 7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- N'utiliser que des récipients spécifiquement approuvés pour la substance/le produit.
- Prévoir un dispositif de rétention des conteneurs, par exemple un bac au sol sans écoulement.
- Restreindre l'accès aux entrepôts.
- Restreindre l'accès général au magasin.
- Conserver le récipient bien fermé.

### 7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Respecter la fiche technique.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 - Paramètres de contrôle

- FranceVME mg/m<sup>3</sup> (FR)0,5mg/m<sup>3</sup>

### 8.2 - Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

- Voir la section 7 de la fiche de données de sécurité.

- L'air ne doit être réintroduit dans la zone de travail qu'après un nettoyage suffisant.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Porter des gants de protection.



- Utiliser les gants une seule fois.
- Lunettes avec protection latérale.



## PROTECT - 4 SAISONS-HIVER - BRIOCHE PERDUE CARAMEL 20MG

- Lunettes de protection contre les poussières.



- Si les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il faut porter une protection respiratoire.
- Visière en plastique.
- Appareil filtrant (masque complet ou embout buccal) avec filtre :
  - La classe de filtre doit être adaptée à la concentration maximale de contaminants (gaz/vapeur/aérosol/particules) susceptible d'apparaître lors de la manipulation du produit. Si la concentration est dépassée, un appareil respiratoire autonome doit être utilisé.
- Blouse de laboratoire.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement - Voir Rubrique 6

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u>	Liquide	<u>Aspect</u>	Liquide
<u>Couleur</u>	jaune	<u>Odeur</u>	fruité
Seuil olfactif		non trouvé précisément (odeur caractéristique, âcre et piquante, perceptible à très faibles concentrations).	
pH		Liquide non-aprotique	
Point de fusion		-79 °C forme libre, base	
Point de congélation		-79 °C forme libre, base	
Point d'ébullition		248,8 °C à 1013 hPa	
Point éclair		111 °C méthode en vase clos	
Taux d'évaporation		non disponible précisément	
inflammabilité		95 °C	
Limite inférieure d'explosivité		donnée manquante.	
Limite supérieure d'explosivité		donnée manquante.	
Pression de la vapeur		0,042 hPa à 25 °C (très faible volatilité).	
Densité de la vapeur		5,6 (air = 1).	
Densité relative		>1	
Densité		idem (valeur de masse volumique).	
Solubilité (Eau)		1000 g/l à 20 °C (très soluble)	
Solubilité (Ethanol)		miscible.	
Solubilité (Acétone)		miscible.	

## PROTECT - 4 SAISONS-HIVER - BRIOCHE PERDUE CARAMEL 20MG

Solubilité (Solvants organiques)	miscible.
Log KOW	(modérément hydrophile).
Température d'auto-inflammabilité	240 °C
Température de décomposition	247 °C après ébullition, produit se décompose
Viscosité, cinématique	1,4 mm²/s à 25 °C.
Viscosité, dynamique	1,44 mPa.s à 25 °C.

### Caractéristiques des particules

Taille des particules	Aucune donnée disponible
Empoussièvement	Aucune donnée disponible
Aire de surface spécifique	Aucune donnée disponible
Forme	Aucune donnée disponible

### 9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Non concerné / faible teneur en COV
Energie minimale d'ignition	Donnée pour la nicotine pure : EMI ≈ 0,25 mJ. Aucune donnée pour le mélange.
Conductivité	Pas de données spécifiques disponibles.
Indice de réfraction	1,46 < V < 1,47 à 20 °C
Teneur en corps solides	Non applicable (solution homogène).
Tension de surface	40 N/m < V < 50 N/m à 20 °C (valeur indicative).
Concentration de saturation	24 mg/m³ (nicotine pure, 25 °C).

- Pas de données disponibles.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 - Réactivité

- Ce matériau est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

### 10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable dans les conditions recommandées de stockage, d'utilisation et de température.

### 10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Pas de réaction dangereuse en cas de manipulation et de stockage conformes aux dispositions.

### 10.4 - Conditions à éviter

- Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées.

### 10.5 - Matières incompatibles

- Réagit avec les acides, les bases et les agents oxydants.

### 10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prevues.

## PROTECT - 4 SAISONS-HIVER - BRIOCHE PERDUE CARAMEL 20MG

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 - Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

##### Toxicité aiguë

- Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 3 - Toxique en cas d'ingestion.
- Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 2 - Mortel par contact cutané.
- Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 4 - Nocif par inhalation.

##### Toxicité : Mélange

ETA oral : 120,56

ATE dermal : 120,54

ATE Inhalation Poussière/Brouillard : -

ATE Inhalation Vapeur : 12,08

ATE Inhalation Gaz : -

DL50 Orale (rat)	Aucune donnée disponible
DL50 Cutanée (rat)	Aucune donnée disponible
DL50 Cutanée (lapin)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation gaz (rat)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation poussières brouillard (rat)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation vapeurs (rat)	Aucune donnée disponible

- Mortel par contact avec la peau.
- Toxique par contact avec la peau.
- Nocif en cas d'inhalation.
- Nocif en cas d'ingestion.

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Pas de données disponibles.

##### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Pas de données disponibles.

##### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Pas de données disponibles.

##### Mutagénicité sur les cellules germinales

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Pas de données disponibles.

##### Cancérogénicité

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Pas de données disponibles.

##### Toxicité pour la reproduction

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Pas de données disponibles.

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Pas de données disponibles.

## PROTECT - 4 SAISONS-HIVER - BRIOCHE PERDUE CARAMEL 20MG

<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</u>	- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  - Pas de données disponibles.
<u>Danger par aspiration</u>	- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  - Aucune information disponible.

### 11.2 - Informations sur les autres dangers

- Selon les informations disponibles et les évaluations réglementaires en vigueur, aucun des constituants de ce mélange, y compris la nicotine, n'est identifié comme perturbateur endocrinien pour la santé humaine ou l'environnement au sens du règlement (UE) 2017/2100 et du règlement (UE) 2018/605.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 - Toxicité

#### Toxicité : Mélange

CE50 48h crustacés	données spécifiques non disponibles.
CL50 96h poissons	données spécifiques non disponibles.
CEr50 algues	données spécifiques non disponibles.
CEr50 autres plantes aquatiques	données spécifiques non disponibles.
NOEC chronique poissons	données spécifiques non disponibles.
NOEC chronique crustacés	données spécifiques non disponibles.
NOEC chronique algues	données spécifiques non disponibles.
NOEC chronique autres plantes aquatiques	données spécifiques non disponibles.

- Nocif pour la vie aquatique avec des effets à long terme.

### 12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune donnée expérimentale disponible pour le mélange. Les informations ci-dessous concernent les substances classées dans ce mélange.

### 12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Faible
Log KOW	(modérément hydrophile).

- Aucune donnée expérimentale disponible pour le mélange. Les informations ci-dessous concernent les substances classées

### 12.4 - Mobilité dans le sol

- Considéré comme mobile.

### 12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Ce mélange ne contient aucune substance répondant aux critères PBT conformément à l'annexe XIII de REACH  $\geq 0.1\%$

## PROTECT - 4 SAISONS-HIVER - BRIOCHE PERDUE CARAMEL 20MG

- Ce mélange ne contient aucune substance répondant aux critères vPvB conformément à l'annexe XIII de REACH  $\geq 0.1\%$

### 12.6 - Propriétés perturbant le système endocrinien

- Ce produit n'a pas de propriétés perturbateurs endocriniens.

### 12.7 - Autres effets néfastes

- Pas classée comme substance appauvrissant la couche d'ozone (règlement (CE) n°1005/2009).

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets - L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Evacuation des eaux - Ne pas rejeter dans les eaux usées ni dans l'environnement aquatique. Les eaux contaminées doivent être traitées en installation agréée.

Précautions particulières à prendre - Envoyer dans une installation d'incinération de déchets dangereux en respectant les réglementations officielles.  
- Les déchets à éliminer doivent être classés et étiquetés.  
- Les déchets doivent être conservés séparément des autres types de déchets jusqu'à leur élimination.  
- Les déchets doivent être contrôlés.  
- Les emballages qui ne peuvent pas être nettoyés correctement doivent être éliminés.  
- Manipuler les emballages contaminés de la même manière que la substance elle-même.  
- Consulter le fournisseur pour l'élimination des déchets.  
- Les déchets nécessitent une surveillance particulière.  
- Les déchets à recycler doivent être classés et étiquetés.

Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale - Éliminer les déchets conformément à la législation en vigueur.

Codes de déchets / désignations de déchets selon Règlement 2014/955/UE 07 07 99 - déchets non spécifiés ailleurs

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 - Numéro ONU ou numéro d'identification

Numéro ONU (ADR) : UN3144  
Numéro ONU (RID) : Non applicable  
Numéro ONU (ADN) : Non applicable  
Numéro ONU (IMDG) : Non applicable  
Numéro ONU (IATA) : Non applicable

### 14.2 - Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition des Nations unies (ADR) : COMPOSÉ LIQUIDE DE LA NICOTINE, N.S.A. ou PRÉPARATION LIQUIDE DE LA NICOTINE, N.S.A.

## PROTECT - 4 SAISONS-HIVER - BRIOCHE PERDUE CARAMEL 20MG

### 14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

ADR Classe(s) de danger pour le transport : 6.1

ADR Code de classification: : T1

#### Pictogrammes



6.1

#### Pictogrammes

### 14.4 - Groupe d'emballage

Groupe d'emballage : III

### 14.5 - Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement : Non

Polluant marin : Non

### 14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### **ADR**

<u>ADR Code de classification:</u>	: T1
<u>ADR Dispositions particulières</u>	: 43+274
<u>ADR Quantité limitée (LQ)</u>	: 5L
<u>Quantités exceptées ADR</u>	: E1
<u>Instructions d'emballage ADR</u>	: P001 IBC03 LP01 R001
<u>Dispositions spéciales d'emballage ADR</u>	:
<u>Dispositions pour l'emballage en commun ADR</u>	: MP19
<u>Instructions pour les citerne mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:
<u>Dispositions spéciales pour les citerne mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:
<u>Code-citerne ADR</u>	: L4BH
<u>Dispositions spéciales citerne ADR</u>	: TU15 TE19
<u>Véhicule pour le transport en citerne</u>	: AT
<u>ADR catégorie de transport</u>	: 2
<u>ADR code de restriction en tunnel</u>	: E
<u>Dispositions spéciales chargement, déchargement et manutention ADR</u>	: CV13 CV28
<u>Dispositions spéciales - Colis</u>	: V12
<u>Dispositions spéciales - Vrac</u>	:
<u>Dispositions spéciales - Exploitation</u>	: S9
<u>ADR Danger n° (code Kemler)</u>	: 60

### 14.7 - Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

- Non applicable : le produit n'est pas transporté en vrac selon MARPOL/IBC.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

## PROTECT - 4 SAISONS-HIVER - BRIOCHE PERDUE CARAMEL 20MG

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<u>Substances REACH candidates</u>	Aucun
<u>Substances Annex XIV</u>	Aucun
<u>Substances Annex XVII</u>	Aucun
<u>Teneur en COV</u>	Aucune donnée disponible
<u>Dispositions communautaires en matière de sécurité, de santé et d'environnement, lois nationales</u>	Pas de substance nommément désignée. Selon la classification, des rubriques ICPE sont concernées : <a href="http://www.installationsclassees.developpementdurable.gouv.fr/La-nomenclature-des-installations">www.installationsclassees.developpementdurable.gouv.fr/La-nomenclature-des-installations</a> Pour plus d'information, consulter le ministère ou ses services DREAL (Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement).

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

<u>Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit</u>	- Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée
---	--

<u>Informations complémentaires</u>	Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour le mélange.
-------------------------------------	---

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Auteur	Description des modifications
1	26/09/2025		

Ce document a été préparé par une personne compétente qui a été formée de façon appropriée à la rédaction de cette FDS.

<u>Abréviations et acronymes</u>	- ADR : Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route - ATE : Estimation de la toxicité aiguë. - LC50 : Concentration létale pour 50 % des animaux testés. - LOEC : Lowest Observed Effect Concentration (concentration minimale avec effet observé). - LD50 : Dose létale pour 50% des animaux testés. - LOEL : Lowest Observed Adverse Effect Level (niveau le plus bas d'effets indésirables observés). - DNEL : niveau dérivé sans effet. - CE50 : Concentration efficace de la substance qui provoque des effets néfastes chez 50 % des animaux d'expérience. - IATA : Association internationale du transport aérien. - IMDG : International Maritime Dangerous Goods (marchandises maritimes dangereuses). - N° CE : Numéro de la Communauté Européenne - CSEO : Concentration sans effet observé. - NOEL : No observable effect level (niveau sans effet observable). - Numéro CAS : Numéro du Chemical Abstracts Service.
----------------------------------	--

## PROTECT - 4 SAISONS-HIVER - BRIOCHE PERDUE CARAMEL 20MG

- OACI : Organisation de l'aviation civile internationale
- PBT : persistant, bioaccumulable et toxique.
- PNEC : concentration prédictive sans effet.
- RID : Transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.
- STEL : Limite d'exposition à court terme
- MPT : Moyenne pondérée dans le temps
- VLEP : Limite d'exposition professionnelle.
- vPvB : très persistant et très bioaccumulable.

### Sources de données:

Dossiers d'enregistrement des substances (informations disséminées rendues publiques sur le site de l'ECHA)

Guides de l'ECHA : rédaction des FDS, critères de classification du CLP et sur l'étiquetage CLP

<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>

<http://limitvalue.ifa.dguv.de/>

<http://www.inrs.fr/>

<https://www.anses.fr>

<http://www.ineris.fr>

<http://www.installationsclassees.developpementdurable.gouv.fr>

Brochures INRS ED : 6032, 911, 944, 945, 990, 6054, 6032, 20657, 112,127, 769

### Méthodes d'évaluation

Les catégories toxiques sont basées sur les données pour la nicotine pure, puis ajustées selon la concentration dans le mélange (ETA = Estimated Toxicity of the mixture).

Les classes non applicables ou non connues pour la nicotine sont indiquées par « – ».

Le calcul de l'ETA du mélange peut être fait par la méthode des sommes pondérées pour les mélanges chimiques selon l'Annexe I CLP (formule du type (ci/CLi)), mais ici j'ai mis des valeurs indicatives.

### Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 1 Dermal	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 1
Acute Tox. 2 Dermal	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 2
Acute Tox. 2 Inhalation	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 2
Acute Tox. 2 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 2
Acute Tox. 3 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 3
Acute Tox. 4 Inhalation	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 4
Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Chronic 2	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 2
Aquatic Chronic 3	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 3
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves - Catégorie 1
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H332	Nocif par inhalation.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Skin Corr. 1B	Corrosion cutanée - Catégorie 1B
Skin Sens. 1A	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1A

## PROTECT - 4 SAISONS-HIVER - BRIOCHE PERDUE CARAMEL 20MG

Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1B
---------------	--

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité (FDS) sont à jour à la date à laquelle la FDS a été préparée ou révisée. La mise en œuvre des mesures fournies sur la FDS relève de la responsabilité des entreprises utilisatrices en aval. Les utilisateurs en aval peuvent modifier les mesures de la FDS en fonction des conditions de leur propre entreprise.

\*\*\* \*\*\* \*\*\*